



EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONs du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 décembre 2025

MAIRIE de SAINT-CANNAT

13760

Effectif du Conseil municipal :

En exercice : 29	Présents : 19	Représentés : 6	Non représentés : 4
------------------	---------------	-----------------	---------------------

N°2025-095	Modification sur le budget principal 2025 et aux AP-CP	Acte rendu exécutoire après envoi en Sous-préfecture le : 12 DEC. 2025 Publication sur le site internet municipal le : 16 DEC. 2025
------------	--	--

L'an deux mille vingt-cinq et le huit décembre à dix-huit heures et trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de SAINT-CANNAT, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire le premier décembre deux mille vingt-cinq conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de Joël LEVI-VALENSI, Maire.

PRESENTS : J. LEVI-VALENSI, J. GERARD, D. CAMHI, Y. FALCHI, J.P. VENTURINI, D. BARBIER, G. SORBA, A.L. FALQUERO, M. CATELIN, M. GUILLET, D. JARNIGON, S. BOURAS, V. PELLISSIER, M. CUTILLO, J.M. ARNAUD, M. SOONEKINDT, S. ROCHEZ, C. BARRIERE, J. PRUNARET.

EXCUSES : L. MAURIZIO représentée par Y. FALCHI, D. PETIT représenté par M. CATELIN, S. BOULINGUEZ représentée par D. BARBIER, A. RUBIOLO représentée par M. GUILLET, C. FREMY représentée par M. CUTILLO, P. BUISSON BAUMELOU, C. MARTIN, G. BESSE représenté par S. ROCHEZ.

NON EXCUSES : M. RIBES, M.L. VOLAND.

Secrétaire de séance : G. SORBA

- Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.1612-2 et suivants et L.2121-29,
- Vu le décret n°2012-1246 en date du 7 novembre 2012, modifié, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu la délibération n°2025-022 constatant la tenue du Débat d'orientation budgétaire en date du 14 février 2025,
- Vu le Règlement budgétaire et financier de la commune adopté par la délibération n°2022-069 et modifié par la délibération n°2023-014,
- Vu la circulaire préfectorale n°2025-01 en date du 5 février 2025, et notamment sa fiche 21 « M57 AP/AE »,
- Considérant la Commission finances en date du 3 décembre 2025,
- Considérant que le budget doit être voté en équilibre réel.

La présente délibération a trois objets :

1. Apporter des modifications budgétaires en investissement et en fonctionnement
2. Désajustement pour les amortissements, des régularisations comptables et des reprises de provision pour risques
3. Apporter des modifications budgétaires sur les AP-CP (autorisation de programme / Crédit de paiement)

Le premier objet est très classique, et a lieu plusieurs fois chaque année pour réaliser des virements de crédits.

Il s'agit de faire un transfert de crédit de 63.000 € TTC de l'opération n°666 « Centrale photovoltaïque » pour laquelle nous n'avons encore reçu de factures (mais l'opération est bien en cours) vers les opérations 642 « Réhabilitation de la salle du 4 septembre » pour la réalisation d'études de maîtrise d'œuvre pour 30.000 € TTC, et vers l'opération 686 « Club house foot » pour 33.000 € TTC.

Il y a aussi lieu de faire les modifications nécessaires pour constater les montants précis des amortissements sur les sections de fonctionnement et d'investissement notamment concernant les biens amortissables acquis en 2025.

Le deuxième objet est rendu nécessaire par la circulaire préfectorale susvisée qui apporte une complexité très contraignante sur le fonctionnement des AP-CP.

En cas de nécessité de paiement des AP-CP existantes entre le 1^{er} janvier et la date du vote du budget, la circulaire préfectorale ne permet le paiement que de 30% des montants inscrits en Autorisation de programme.

Cela nous oblige à augmenter de façon importante certaines Autorisations de programme pour pouvoir les payer avant le vote du budget. Il est bien précisé que ce sont des modifications budgétaires « techniques » qui ne prévoient pas de dépenses en plus de ce qui était déjà prévu.

Une autre solution aurait été de voter le budget 2026 en décembre 2025 ou en janvier 2026, mais pour des raisons d'élection municipale très prochaines, il a été décidé de ne pas modifier la procédure budgétaire habituelle.

AP/CP n°5 - Opération n°549 - Transformation salle Yves Montand

La Municipalité a transformé la salle Yves Montand en une véritable salle de spectacles : l'espace culturel Antigone. Les espaces extérieurs seront finalisés en 2026.

Montant de l'Autorisation de programme voté au budget 2025 : 1.440.000 € TTC.

Il était prévu de clôturer l'AP/CP n°05, Opération 549, au 31 décembre 2025, mais des travaux sur les extérieurs sont prévus pour le début de l'année 2026 pour un montant de 57.000 € et certains DGD ne sont pas encore clôturés.

Afin de pouvoir régler ces dépenses avant le vote du BP 2026, il convient d'augmenter l'AP de 300.000€ conformément à la circulaire préfectorale du 5 février 2025 (fiche 21 M57 AP/AE).

Montant AP augmentée = 1.740.000 €.

L'AP sera de nouveau ajustée en 2026.

Montant des Crédits de paiement (CP) en €TTC

Dépenses effectives en 2022	Dépenses effectives 2023	Dépenses effectives 2024	Crédits de paiement 2025	Crédits de paiement 2026
7.603,20	31.314,00	448.951,40	870.000,00	382.131,40

AP/CP n°4 - Opération n°551 - Extension du groupe scolaire

Le montant de l'Autorisation de programme, actualisé 2025, était de 3.784.914,52 €TTC.

L'AP/CP n°551 devrait être clôturée au 31 décembre 2025 mais il y a toujours aujourd'hui des réserves sur le réfectoire de la maternelle.

Nous sommes aussi en désaccord avec le DGD présenté par la société SMCR, titulaire du lot 01 (gros œuvre). Nous devrons donc régler ces points sur l'exercice 2026.

Afin de pouvoir régler ces dépenses avant le vote du BP 2026, il convient d'augmenter l'AP de 270.000 € conformément à la circulaire préfectorale du 5 février 2025 (fiche 21 M57 AP/AE).

Montant AP augmentée = 4.054.914,52 €.

L'AP sera de nouveau ajustée en 2026.

Montant des Crédits de paiement (CP) en €TTC

Paiements effectifs 2021	Paiements effectifs 2022	Paiements effectifs 2023	Paiements effectifs 2024	Crédits de paiement 2025	Crédits de paiement 2026
77.924,46	340.499,66	1.760.086,24	1.061.302,94	515.100,00	270.001

AP/CP n°7 - Opération n°607 - Parc de la Seigneurie

La Municipalité poursuit l'aménagement du parc de la Seigneurie. Des jeux vont être installés pendant l'hiver à hauteur de 120.000 €TTC.

Le montant de l'Autorisation de programme sur le budget 2025 était de 600.000 €TTC.

Afin de pouvoir régler ces dépenses avant le vote du BP 2026 il convient d'augmenter l'AP de 360.000 € conformément à la circulaire préfectorale du 5 février 2025 (fiche 21 M57 AP/AE).

Montant AP augmentée = 960.000 €.

L'AP sera de nouveau ajustée en 2026.

Montant des Crédits de paiement (CP) en €TTC

Paiement effectif 2022	Paiement effectif 2023	Paiement effectif 2024	Crédits de paiement 2025	Crédits de paiement 2026
24.762,00	73.237,66	95.358,00	100.000,00	666.642,34

AP/CP n°6 - Opération n°609 - Extension du garage des ST

Construction d'une extension et remplacement des bungalow par un bâti en dur.

Le montant de l'Autorisation de programme, actualisé 2025, était de 605.090,81 €TTC.

Certains DGD sont encore encours de procédure de paiement.

Nous avons eu plusieurs rejets de paiement par la Trésorerie et nous devons prévoir des règlements sur 2026.

Afin de pouvoir régler ces dépenses avant le vote du BP 2026, il convient d'augmenter l'AP de 150.000 € conformément à la circulaire préfectorale du 5 février 2025 (fiche 21 M57 AP/AE).

Montant AP augmentée = 755.090,81 €.

L'AP sera de nouveau ajustée en 2026.

Montant des Crédits de paiement (CP) en €TTC

Dépenses effectives 2022	Dépenses effectives 2023	Dépenses effectives 2024	Crédits de paiement 2025	Crédits de paiement 2026
17.014,80 €	21.391,42 €	430.384,59 €	136.300,00 €	150.000,00 €

AP/CP n°10- Opération n°648 - Réhabilitation de la piscine municipale

Les travaux de réhabilitation de la piscine municipale, du point de vue fonctionnel sont terminés.

Le montant de l'Autorisation de programme est de 816.022,95 €TTC.

Cependant des travaux en cours sur l'isolation seront facturés en 2026.

Afin de pouvoir régler ces dépenses avant le vote du BP 2026, il convient d'augmenter l'AP de 19.500 € conformément à la circulaire préfectorale du 5 février 2025 (fiche 21 M57 AP/AE).

Montant AP augmentée = 835.522,95 €.

L'AP sera de nouveau ajustée en 2026.

Montant de CP en €TTC

Paiement effectif 2023	Paiement effectif 2024	Crédits de paiement 2025	Crédits de paiement 2026
0 *	124.322,95	691.700,00	19.500

* La maîtrise d'œuvre a été inscrite sur l'opération 626.

AP/CP n°11 - Opération n°666 - Centrale photovoltaïque sur le parking du stade

Il a été décidé d'équiper le parking du stade d'ombrières photovoltaïques. Cette centrale photovoltaïque couvrira la totalité des besoins diurnes d'électricité de tous les sites municipaux, ainsi qu'un surplus qui pourra être vendu.

Le retour sur investissement sera de l'ordre de 6 ans (durée variable en fonction de l'évolution du prix de l'électricité).

Le montant de l'Autorisation de programme voté au budget 2025 était de 400.000 €TTC.

Les travaux commencés n'ont pas encore été facturés.

Les situations vont donc être à régler en début d'année 2026

Afin de pouvoir régler ces dépenses avant le vote du BP 2026 il convient d'augmenter l'AP de 900.000 € conformément à la circulaire préfectorale du 5 février 2025 (fiche 21 M57 AP/AE).

Montant AP augmentée = 1.300.000 €.

L'AP sera de nouveau ajustée en 2026.

Montant des CP en €TTC

Dépenses effectives 2024	Crédits de paiement 2025	Crédits de paiement 2026
0 €	262.330,00 €	1.037.670,00 €

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** :

- De valider la présente décision budgétaire modificative, incluant des modifications de certaines AP-CP, comme présentée ci-dessus,
- De constater que le nouvel équilibre du budget 2025, présenté dans l'extrait de la maquette budgétaire jointe, s'équilibre de la façon suivante :

AU BP 2025	Dépenses 2025	Recettes 2025
Fonctionnement	6.582.884,97	6.582.884,97
Investissement	4.174.810,93	4.174.810,93
TOTAL	10.757.695,90	10.757.695,90

APRES LA DM	Dépenses 2025	Recettes 2025
Fonctionnement	6.582.884,97	6.582.884,97
Investissement	4.191.700,75	4.191.700,75
TOTAL	10.774.585,72	10.774.585,72

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Marseille ou sur l'application « Télerecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibéré à Saint-Cannat les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Guillaume SORBA

Le Maire
Joël LEVI-VALENSI



13091

Code INSEE

MAIRIE ST CANNAT

ST-CANNAT BUDGET COMMUNAL

DM n°4 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE - CM 08/12

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6042-020 : Achats de prestations de services (sauf terrains à aménager)	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6132-020 : Locations immobilières	0.00 €	12 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-61558-50 : Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	0.00 €	3 319.51 €	0.00 €	0.00 €
D-6228-720 : Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - Divers	0.00 €	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	69 319.51 €	0.00 €	0.00 €
D-64111-020 : Personnel titulaire - Rémunération principale	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64118-020 : Personnel titulaire - Autres indemnités	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64131-020 : Personnel non titulaire - Rémunérations	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6451-020 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	11 375.04 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	101 375.04 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-6419-020 : Remboursements sur rémunérations du personnel	0.00 €	0.00 €	561.00 €	0.00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges	0.00 €	0.00 €	561.00 €	0.00 €
D-6811-020 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0.00 €	1 397.61 €	0.00 €	0.00 €
D-6811-18 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0.00 €	442.53 €	0.00 €	0.00 €
D-6811-201 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0.00 €	187.66 €	0.00 €	0.00 €
D-6811-30 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0.00 €	713.25 €	0.00 €	0.00 €
D-6811-410 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0.00 €	83.82 €	0.00 €	0.00 €
D-6811-50 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0.00 €	3 230.66 €	0.00 €	0.00 €
R-7817-01 : Reprises sur dépréciations des actifs circulants	0.00 €	0.00 €	0.00 €	561.00 €
TOTAL 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	6 055.53 €	0.00 €	561.00 €
D-65314-020 : Cotisations de sécurité sociale - part patronale (élus)	0.00 €	6 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6541-020 : Créances admises en non-valeur	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6542-50 : Créances éteintes	0.00 €	6 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-657364-201 : Subventions de fonctionnement à la caisse des écoles	0.00 €	600.00 €	0.00 €	0.00 €
D-657381-201 : Subventions de fonctionnement aux autres éts publics locaux	0.00 €	800.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65881-020 : Hébergement et restauration scolaires	0.00 €	2 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65883-01 : Déficits sur opérations de gestion	0.00 €	100.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	17 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-66111-01 : Intérêts réglés à l'échéance	0.00 €	9 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0.00 €	9 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	101 375.04 €	101 375.04 €	561.00 €	561.00 €

13091

Code INSEE

MAIRIE ST CANNAT

ST-CANNAT BUDGET COMMUNAL

DM n°4 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE - CM 08/12

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-4962-01 : Dépréciations des comptes de débiteurs divers	0.00 €	561.00 €	0.00 €	0.00 €
R-2805-18 : Amort. Licences, logiciels, droits similaires	0.00 €	0.00 €	0.00 €	365.92 €
R-281568-18 : Amort. autre matériel et outillage incendie et défense civile	0.00 €	0.00 €	0.00 €	76.61 €
R-2815741-50 : Amort. installations, matériel, outillage des cantines scolaires	0.00 €	0.00 €	0.00 €	114.00 €
R-281578-201 : Amort. autre matériel technique	0.00 €	0.00 €	0.00 €	187.66 €
R-281838-020 : Amort. autre matériel informatique	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 203.27 €
R-281838-30 : Amort. autre matériel informatique	0.00 €	0.00 €	0.00 €	713.25 €
R-281838-50 : Amort. autre matériel informatique	0.00 €	0.00 €	0.00 €	675.00 €
R-281848-020 : Amort. autres matériels de bureau et mobiliers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	194.34 €
R-281848-410 : Amort. autres matériels de bureau et mobiliers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	83.82 €
R-281848-50 : Amort. autres matériels de bureau et mobiliers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 441.66 €
TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	561.00 €	0.00 €	6 055.53 €
D-2031-642-321 : Réhabilitation Salle du 4 septembre	0.00 €	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00 €	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21848-020 : Autres matériels de bureau et mobiliers	0.00 €	2 229.52 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	2 229.52 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-50 : Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-666-752 : Centrale photovoltaïque - parking stade	63 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-686-322 : Club house foot	0.00 €	33 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	63 000.00 €	37 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-458101-70 : AEP- Amélioration bassin et pression	0.00 €	5 584.52 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 458101 : AEP- Amélioration bassin et pression	0.00 €	5 584.52 €	0.00 €	0.00 €
R-458215-50 : Zones d'activités économique	0.00 €	0.00 €	0.00 €	6 319.51 €
TOTAL R 458215 : Zones d'activités économique	0.00 €	0.00 €	0.00 €	6 319.51 €
Total INVESTISSEMENT	63 000.00 €	75 375.04 €	0.00 €	12 375.04 €
Total Général		12 375.04 €		12 375.04 €

ARRETE ET SIGNATURES

DM n°4 2025

05/12/2025 17:27 Page 1 / 3

MAIRIE ST CANNAT - ST-CANNAT BUDGET COMMUNAL

Présentation

Présenté par le Maire,
A Saint-Cannat, le 09 Décembre 2025
Le Maire

Délibération

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session 08/12/2025
A Saint-Cannat, le 02/12/2025



Votes

Nombre de membres en exercice :

0/29

Nombre de membres présents :

0/19

Nombre de suffrages exprimés :

0/25

Pour :

0/25

Contre :

0/0

Abstention :

0/0

Les membres du Conseil Municipal,

Date de convocation : 01/12/2025

Signataire

- - Maire - LEVI VALENSI JOEL -

Handwritten signature of Levi Valensi Joel.

- Adjoint 1 - CAMHI DOMINIQUE

Handwritten signature of Dominique Camhi.

- Adjoint 2 - FALCHI YVES

- Adjoint 3 - MAURIZIO LYNE

- Adjoint 4 - VENTURINI JEAN PAUL

Handwritten signature of Jean Paul Venturini.

- Adjoint 5 - BARBIER DANIELE

- Adjoint 6 - SORBA GUILLAUME

- Adjoint 7 - FALQUERO ANNE LAURE

- Adjoint 8 - PETIT DANIEL

- CM Deleg - BOULINGUEZ SYLVIE

- CM Deleg - BOURAS SABRINA

- CM Deleg - CATELIN MIREILLE

- CM Deleg - FREMY CHARLOTTE

Handwritten signatures of Sylvie Boulinguez, Sabrina Bouras, Mireille Catelin, and Charlotte Fremy.

ARRETE ET SIGNATURES

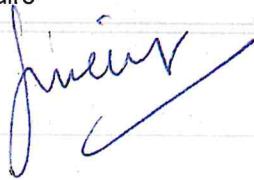
DM n°4 2025

MAIRIE ST CANNAT - ST-CANNAT BUDGET COMMUNAL

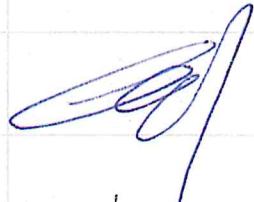
05/12/2025 17:27 Page 2 / 3

Signataire

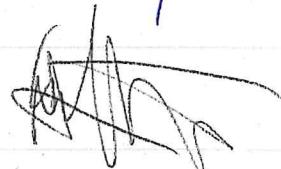
- CM Deleg - GUILLET MONIQUE



- CM Deleg - RIBES MATHIEU



ARNAUD JEAN MICHEL - CM

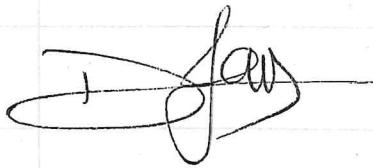


BAUMELOU PAUL - CM

CUTILLO MICKAEL - CM



GERARD JACKY - CM

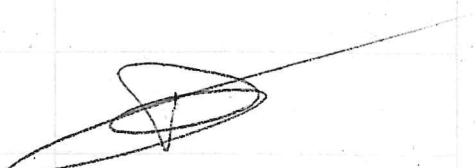


JARNIGON DIDIER - CM

MARTIN CLAUDE - CM



PELISSIER VEROIQUE - CM



RUBIOLO AUDREY - CM

SOONEKINDT MAXIME - CM

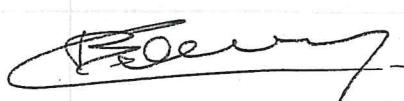
VOLAND MARIE LORRAINE - CM

BESSE GEORGES - CM

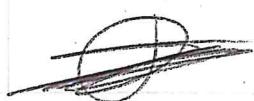
ROCHEZ SANDRINE - CM



BARRIERE CATHERINE - CM



PRUNARET JULIEN - CM



ARRETE ET SIGNATURES

MAIRIE ST CANNAT - ST-CANNAT BUDGET COMMUNAL

DM n°4 2025

05/12/2025 17:27 Page 3 / 3

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/12/25, et de la publication le
16/12/25

A Saint-Cannat, le
13/12/25

Actes Soumis au Contrôle de Légalité

Actes en cours

Création d'acte

Recherche

Acte à classer

 [Imprimer](#)
 [Imprimer l'acte avec le tampon AR](#)
 [Envoyer](#)

2025-095

1

En préparation

2En attente retour
Préfecture**3**

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-12-12T15-19-15.00 (MI266125855)

Identifiant unique de l'acte : 013-211300918-20251208-2025-095-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Modification sur le budget principal 2025 et aux AP/CP

Date de décision : 08/12/2025



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgétaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [2025-095 Modification sur le budget principal 2025 et aux AP-CP.PDF](#) Multicanal : NonPièces jointes : [1 - DOCBUDG-21130091800011-013103-DM4-2025-0912202500000.XML](#) Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet[1 - Signatures 2025-095.PDF](#)

Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet

 [Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)
[1 - Tableau 2025-095.PDF](#) Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet
 [Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Annuler

Classer

Préparé
Transmis
Accusé de réception

Date 12/12/25 à 15:19
Date 12/12/25 à 15:19
Date 12/12/25 à 15:29

Par ELSENHEIMER Sophie
Par ELSENHEIMER Sophie